

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vincennes, le 6 juillet 2023

En 2023, 76 nouveaux projets d'Atlas de la biodiversité communale ont été soutenus par l'Office français de la biodiversité

Une année exceptionnelle pour la biodiversité dans les territoires : 5 M€ viennent d'être alloués aux collectivités pour financer leur projet d'Atlas de la biodiversité communale (ABC) dans le cadre de l'appel à projets annuel de l'Office français de la biodiversité (OFB). Au total, ce sont 76 projets qui ont été sélectionnés, à l'échelle communale et intercommunale, et seront mis en œuvre prochainement sur tout le territoire, tant en métropole que dans les Outre-Mer.



Gorges du Verdon. © Vincent Marty / OFB

En janvier dernier, l'OFB lançait le 8^e appel à projets dédié au soutien des collectivités pour la réalisation de leur Atlas de la biodiversité communale (ABC), afin d'entretenir et de développer la dynamique lancée en 2017.

L'ABC est une démarche engagée localement par une commune ou une structure intercommunale qui vise à agir stratégiquement en faveur de la biodiversité. La force de cet outil réside dans sa transversalité : il permet à la fois d'améliorer la **connaissance** en ciblant certaines espèces et milieux sur le territoire, de **mobiliser** les citoyens et acteurs locaux en les engageant autour d'actions en faveur de la biodiversité et enfin d'établir un **plan d'action** à partir d'une cartographie précise des enjeux révélés par l'analyse des relevés de terrain. L'engagement des collectivités dans une démarche ABC est le premier pas vers une action sur la durée et une reconnaissance « Territoires engagés pour la nature ».

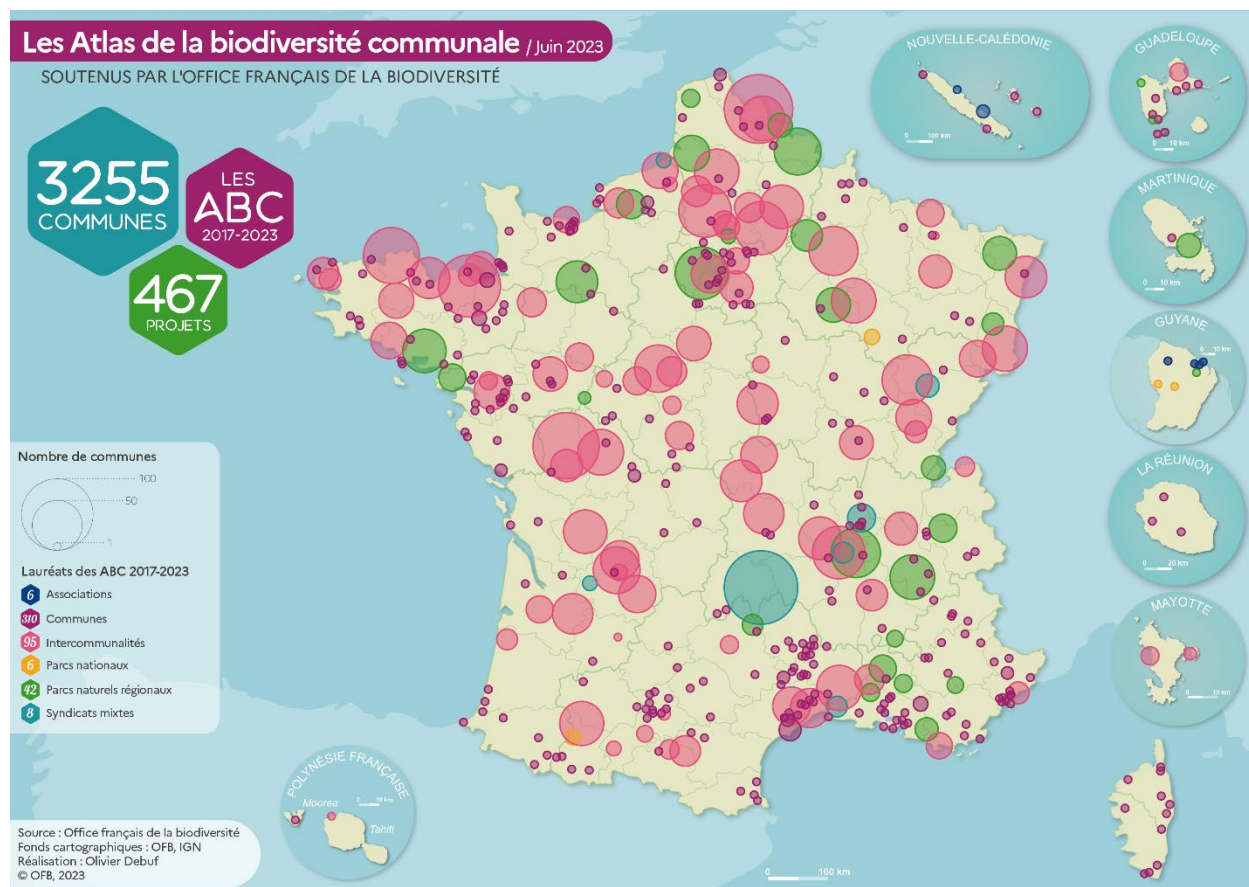
Grâce au soutien financier accordé aux projets d'ABC portés par les collectivités, l'OFB, au-delà de l'objectif de mobilisation citoyenne, contribue ainsi à la mise en œuvre du premier volet de la **Stratégie nationale biodiversité 2030**, publié par le Gouvernement en mars 2022, qui fixe comme objectif de « Généraliser la réalisation d'Atlas de la biodiversité communale ou intercommunale en amont de l'établissement des documents d'urbanisme » (Mesure 4.2 - Axe 1). Cet objectif complète celui présent dans le Livre bleu des Outre-mer, qui a pour ambition de couvrir l'ensemble des Outre-mer par des Atlas de la biodiversité communaux et intercommunaux d'ici 2027.

À l'issue d'une double sélection en région, puis nationale, l'OFB a décidé de retenir **76 projets d'ABC, concernant 394 communes**, parmi plus de 150 dossiers de candidature de grande qualité.

[Découvrez ici la liste des lauréats.](#)

Au total, 467 projets d'ABC ont été financés depuis 2017, totalisant 3 255 communes, soit plus de 10 % des communes du territoire national. L'OFB coordonne leur mise en œuvre et suit l'évolution de ces ABC à travers des visites de terrain, un accompagnement technique, ainsi que des actions de mise en réseau et de valorisation.

Pour plus d'informations sur ce dispositif, [cliquez ici](#).



À l'occasion des Rencontres nationales Biodiversité et Territoires qui auront lieu les 12 et 13 décembre à Montpellier, les actions exemplaires mises en œuvre par les collectivités porteuses d'un ABC depuis 2017 seront mises en valeur, à travers une remise de trophées, grâce au mécénat de la Fondation ENGIE.

Etablissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité est placé sous la tutelle des ministres de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, et de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et en Outre-mer. Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens.

Office français de la biodiversité
Site de Vincennes
« Le Nadar », hall C
5 square Félix Nadar
94300 Vincennes
www.ofb.gouv.fr

Contacts presse

Florence Barreto / 06 98 61 74 85
Isabelle Cytowicz / 06 59 68 43 08

presse@ofb.gouv.fr
ofb@rumeurpublique.fr